

DEFINITION DES COMPOSANTS DE LA PAROI CONFORMES AUX AT ET DTA, ET NOTAMMENT AUX CARACTERISTIQUES CI-DESSOUS

- 1- Parement mural intérieur : 1 à 2 plaques de plâtre standard ou à résistance au feu améliorée selon exigences liées à l'ouvrage (conforme au NF DTU 25.41)
- **2 Contre ossature intérieure :** Epaisseur tasseaux ≥ profondeur des boîtiers d'encastrement moins épaisseur(s) plaque de plâtre, avec 25mm mini compatible classe d'emploi 2
- 13 Panneau bois lamellé croisé: Sous AT ou DTA Constitué de lits de planches croisées et collées ou clouées Compatibles classe d'emploi 2 Résistance aux insectes à larves xylophages selon l'Arrêté du 27 Juin 2006 (modifié 2010)
- 10 Contre-ossature extérieure : Compatible classe d'emploi 2
- 5 Isolant: Semi rigide selon NF DTU 31.2 ou selon DTA
- **7 Pare-pluie :** $Sd \le 0.18m$
- <u>8 Ossature secondaire :</u> Bois ou métal en pose verticale ou à double réseau (ossature et contre-ossature) fixée au droit des montants en conformité avec les DTUs et Avis Techniques des bardages et permettant la ventilation du complexe entre le nu intérieur du bardage et le pare-pluie.
- 9 Bardage ventilé: Bardage ventilé suivant NF DTU ou DTA ou Avis Technique.

MUR EXTERIEUR TYPE 9: Mur panneau bois lamellé croisé avec isolant extérieur

05/05/2023	MF09-01	

Il est rappelé à l'utilisateur qui consulte le site et utilise les informations qu'il contient, qu'il doit les utiliser sous sa seule responsabilité en vérifiant leur pertinence, leur cohérence et leur non obsolescence.

www.catalogue-construction-bois.fr







